



(IM)PUISSANCE CONTINENTALE

20 mai 2026

Déréglementation européenne : la grande illusion ?

10 000 dollars de revenus perdus par Européen en dix ans par rapport au rythme de croissance américain ; c'est le coût cumulé d'une Europe qui régule beaucoup, réforme peu et tarde toujours.

 Yves Bertoncini ↗

8 min de lecture

 PARTAGER

 CLASSER

 Écoutez cet article 12:16min

Cet entretien en 4 points clés :

Écart UE-USA : Le retard de croissance européen est lié à des choix sociétaux protecteurs et à des faiblesses structurelles d'innovation.

Gouvernance : Face à l'impuissance des recommandations, Bruxelles envisage de conditionner ses aides financières aux réformes nationales.

À lire aussi

Voilà comment Donald Trump a révolutionné le monde/changé la trajectoire globale du 21e siècle en 6 semaines

Guillaume Lagane et Don Diego De La Vega

Interventionnisme : Pour contrer la Chine et les USA, l'UE devient plus dirigiste, quitte à bousculer son modèle libéral traditionnel.

Transition : L'Europe réforme ses **marchés** de l'énergie pour baisser des coûts d'électricité qui plombent sa réindustrialisation.

Atlantico - En dix ans, chaque Européen a perdu en moyenne l'équivalent de 10 000 dollars de revenus par rapport à ce qu'il aurait gagné si l'Europe avait crû au même rythme que les États-Unis. Ce n'est pas une abstraction statistique – c'est la somme des hôpitaux non construits, des retraites non financées, des entreprises parties s'installer ailleurs. Dans ce contexte, les annonces d'avril de la Commission (dix lois omnibus de simplification) sont-elles la réponse à cette hémorragie, ou le énième habillage politique d'une incapacité structurelle à se réformer ?

À lire aussi

Cessez-le-feu provisoire : le mauvais coup joué par Téhéran à Donald Trump

Dov Zerah

Yves Bertoncini : Le PIB par habitant des Européens a augmenté depuis 10 ans, parfois de manière spectaculaire en Europe centrale, mais il a en effet progressé moins vite qu'aux USA, qui sont notamment portés par leurs leaderships académique, technologique et énergétique.

Cet écart découle en partie de « choix de société » différents : les USA sont très performants économiquement, mais ils sont beaucoup moins attachés que les Européens à la protection sociale, à la redistribution fiscale et à la soutenabilité environnementale – ce qui a aussi des retombées négatives chez eux...Mais l'écart UE-USA en termes de PIB renvoie aussi à des problèmes structurels, bien mis en évidence par le « Rapport Draghi », par exemple en termes d'innovation et de productivité, de durée du travail tout au long de la [vie](#) ou encore de taille du marché « intérieur »...

C'est à ces problèmes structurels qu'il faut s'attaquer, sur la base d'une stratégie globale, dont la simplification administrative n'est qu'une composante, même si elle a aussi constitué un utile signal adressé aux acteurs économiques, alors que le contraste était saisissant entre le trop plein réglementaire engendré par le Pacte vert européen et la dérégulation massive – et excessive - engagée par la 2^{ème} [présidence](#) Trump.

À lire aussi

Et si l'Iran s'était jeté tête baissée dans le piège stratégique du détroit d'Ormuz ?

Jean-Pierre Favennec et Antony Dabila

Le programme de Lisbonne en 2000 promettait de faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde d'ici 2010. Les rapports Draghi et Letta ont posé le même diagnostic vingt ans plus tard. Qu'est-ce qui permet de croire que cette fois sera différente – quel mécanisme de contrainte existe-t-il qui n'existait pas avant ? Les dix lois omnibus de simplification sont-elles calibrées pour produire un effet macroéconomique mesurable, ou représentent-elles essentiellement un signal politique destiné à rassurer les marchés et les entreprises sans modifier structurellement l'environnement réglementaire ?

L'UE est compétente en matière de politique commerciale, de politique de concurrence, de politique monétaire, de politique agricole et de pêche, ou encore pour organiser le « marché unique » : c'est sur ces registres qu'elle doit agir et être jugée.

À lire aussi

SOS diplomatie française à la dérive : après le camouflet libanais, qui saura sauver l'influence de la France post Macron ?

Emmanuel Ruimy et Michel Fayad

Elle ne peut que coordonner et inciter ses Etats-membres à faire telle ou telle réforme en matière d'éducation, de recherche, de fiscalité, de marché du travail, de retraite et protection sociale... C'est la raison pour laquelle la mise en œuvre de la « stratégie de Lisbonne » s'est en effet heurtée à l'immobilisme et au « souverainisme » de nombre de gouvernements nationaux : recommander n'est pas commander, et ce sont donc les gouvernements qu'il faut surtout juger, ce que les électeurs et les marchés financiers ne se privent pas de faire d'ailleurs.

A tout prendre, la crise financière hier et la concurrence internationale agressive d'aujourd'hui produisent sans doute plus d'effets concrets que les « grandes orientations de politique économique » élaborées à Bruxelles, et qui relèvent davantage de la communication politique que d'une démarche opérationnelle. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la Commission propose de conditionner une partie des dépenses du prochain cadre financier 2028-2034 à la mise en œuvre de réformes structurelles, ce qui a d'ores et déjà

suscité de nombreuses mobilisations et objections de la part d'autorités nationales et régionales, tout comme de nombreux groupes d'intérêt, par exemple agricoles.

À lire aussi

Sommet de Gdansk : la France et la Pologne renforcent une alliance stratégique

Emmanuel Cahour

Les États membres sur-transposent systématiquement les directives européennes en y ajoutant des contraintes nationales – ce phénomène annule-t-il une part significative des effets des simplifications décidées à Bruxelles, et existe-t-il une volonté politique réelle de l'encadrer ? L'Allemagne et l'Italie, les deux plus grandes économies de la zone, sont précisément celles qui ont le moins réformé leurs marchés intérieurs – comment expliquer que les pays qui auraient le plus à gagner d'une libéralisation soient ceux qui y résistent le plus ?

En théorie, adopter une norme européenne est une bonne façon de simplifier l'environnement réglementaire, puisqu'une norme commune est appelée à se substituer à 27 normes nationales – ce qui en fait donc 26 de moins et facilite grandement les activités des entreprises active dans plusieurs pays de l'UE... En pratique, il arrive souvent que les normes de l'UE résultent de compromis laborieux et porteurs de zones grises ou de droits d'option qui obèrent très largement la portée de la simplification esquissées- : ils vont en effet permettre aux États membres de tordre et de complexifier les textes pour protéger leurs entreprises, quand ils ne choisissent pas de laisser en vigueur des textes nationaux portant sur les mêmes enjeux. Alors Premier Ministre et grand connaisseur de l'UE, Michel Barnier avait déploré que la France se distingue particulièrement en matière, de surtransposition, en tant que pays sur-administré par rapport à la moyenne européenne...

Les résistances à la libéralisation, qu'elles viennent d'Allemagne, d'Italie ou d'ailleurs, traduisent une autre logique : celle d'acteurs politiques mais aussi économiques attachés à défendre leur pré-carré, fut-ce au détriment des consommateurs... Tant que les pays concernés allaient bien ou qu'ils pouvaient bénéficier de gros excédents commerciaux avec le reste du monde, il n'était pas si rentable à leurs yeux d'approuver une libéralisation

européenne. C'est parce que la météo géopolitique et domestique se couvre, comme dans les années 80, que le marché unique apparaît à nouveau comme une source de croissance potentielle et que de nouvelles libéralisations pourraient être engagées et acceptées, dans la lignée du « Rapport Letta », notamment dans le secteur des industries de réseaux (financiers, telecoms, énergie...).

À lire aussi

L'Europe face à un choc énergétique massif et durable : petites prédictions sur ce qui aura changé dans nos vies à la sortie

Gabriel A. Giménez Roche et Philippe Charlez

La tentation du dirigisme — subventions d'État, champions nationaux protégés, réplique du modèle industriel chinois — n'a pas disparu à Bruxelles. Dans quelle mesure les dix milliards investis dans des filières stratégiques via le plan industriel européen sont-ils compatibles avec le maintien d'une concurrence ouverte, ou s'agit-il d'une contradiction que personne ne veut nommer ? La modification envisagée des règles de contrôle des fusions pour favoriser l'émergence de champions européens a été atténuée — mais le débat reste ouvert. Sacrifier la concurrence interne au nom de la compétitivité externe est-il un calcul économique défendable, ou une erreur que l'Europe paiera en termes d'innovation et de prix pour les consommateurs ?

C'est plutôt l'ordo-libéralisme et le laisser-faire qui ont longtemps prévalu à Bruxelles, en application des traités européens, mais aussi d'une prédilection logique pour les consommateurs, qui sont de tous les pays (que ce soient des particuliers ou des entreprises), alors que décider de soutenir tels ou tels secteurs ou producteurs industriels revient *de facto* à avantager certains pays au détriment des autres...

Le vent a tourné depuis une dizaine d'années en raison du durcissement du contexte géopolitique et de la concurrence internationale, notamment américaine et chinoise : soutien aux alliances industrielles, « Airbus des batteries » et autres projets d'intérêt commun, financement de plans sectoriels et de projets de R&D, tentation de privilégier les offres européennes en cas de commandes publiques (via « l'Industrial Accelerator Act »), proposition de « Fonds européen pour la compétitivité », etc. L'Europe

économique et industrielle devient donc plus interventionniste, et donc plus française, pour le meilleur et pour le pire.

Car s'il est nécessaire de modifier l'équilibre européen entre soutien à l'offre et soutien à la demande, il faut le faire sans perdre de vue les consommateurs et les contribuables, qui entendent eux aussi être considérés et défendus. Nul doute que les pays européens ne disposant pas de grands champions, actuels ou potentiels, se mobiliseront pour garantir que le nouvel équilibre en germe demeure satisfaisant... Et que, au-delà de leurs réflexes colbertistes traditionnels, les esprits hexagonaux les plus éclairés s'aviseront que libéraliser complètement les aides d'État ou les fusions acquisitions reviendrait à privilégier le pays le plus puissant de l'UE sur le plan industriel et financier, c'est-à-dire notre voisin d'outre-Rhin...

Les accords commerciaux avec le Mercosur, l'Inde et l'Indonésie sont présentés comme des succès – mais leur ratification dépend de votes nationaux face auxquels les lobbies agricoles et industriels ont historiquement toujours pesé lourd. Quel est le risque réaliste qu'ils restent bloqués comme l'a été pendant vingt ans l'accord avec le Canada ?

On l'a vu avec l'accord UE-Mercosur : les accords internationaux de l'UE peuvent n'être ratifiés que par le Conseil des Ministres et le Parlement européen s'ils ne comportent que des dispositions relevant de sa compétence exclusive. Ils requièrent un vote des parlements nationaux lorsqu'ils s'étendent au-delà du commerce et incluent des dispositions touchant à la compétence des Etats-membres, par exemple en matière d'aide au développement ou de coopération en matière migratoire – c'était le cas de l'accord UE-Canada, qualifié d'« accord mixte ».

C'est la conclusion de traités parallèles, permettant l'entrée en vigueur provisoire des accords mixtes, qui a débloqué les choses et amplifié les flux commerciaux entre l'UE et la Canada, au grand bénéfice des Européens, y compris dans le secteur agricole. Et si la Commission sait parfaitement que tout projet d'accord fait des gagnants et des perdants, si elle prend en général soin de concilier les intérêts de chaque État membre, c'est aussi le recours au vote à la « majorité qualifiée » qui permet de dépasser les refus jugés non justifiés, comme celui de la France face à l'accord UE-Mercosur.

Le plus étonnant en pareil cas n'est pas tant que les acteurs craignant la concurrence internationale se mobilisent en faveur du statu quo, mais que tous ceux qui gagneraient des clients et des parts de marché restent le plus

souvent silencieux... C'était même désolant dans le cas de l'accord UE-Mercosur, tant il y a de gains escomptés pour nombre d'Européens en Amérique du Sud, y compris dans le secteur agro-alimentaire (vins et spiritueux, produits laitiers, etc.)

La transition énergétique est censée réduire à terme la dépendance aux importations fossiles, mais dans l'immédiat elle renchérit le coût de l'électricité industrielle européenne par rapport aux concurrents américains et asiatiques – cette contradiction a-t-elle une solution à l'horizon de cinq ans, ou est-elle structurellement incompatible avec la réindustrialisation ?

La guerre en cours au Proche Orient nous rappelle que la dépendance des Européens aux énergies fossiles est triplement préjudiciable, non seulement écologiquement, mais aussi géopolitiquement et *in fine* économiquement. Que les Européens souhaitent s'en défaire, en misant sur les énergies renouvelables et le nucléaire, est donc bienvenu, même si une telle transition prendra du temps pour être pleinement réalisée, à l'horizon 2040-50.

Dans l'immédiat, l'UE s'est dotée d'un « Plan d'action pour une énergie abordable », qui prévoit de réduire les coûts d'approvisionnement en énergie, les redevances de réseaux et les taxes et prélèvements, qui contribuent tous trois à la formation de prix trop élevés en Europe. Elle a aussi révisé les modes de fixation des prix sur les marchés de l'électricité, afin qu'elle ne dépende plus des cours mondiaux du gaz, comme ce fut le cas après l'invasion russe de l'Ukraine. Nul doute que ces actions seront décisives pour maintenir et développer les activités des entreprises de l'UE, qu'elles soient électro-intensives ou non.

N'oublions pas cependant que la désindustrialisation de la France, qui nous place très en dessous de la moyenne européenne, a des fondements largement nationaux, et que c'est chez nous qu'il faut continuer à agir, comme les « politiques de l'offre » conduites depuis une dizaine d'années ont commencé à le faire, avec des résultats limités à ce stade...

MOTS-CLES

Union Européenne , Economie , croissance , déréglementation , Commission , Ursula von der Layen , programme de Lisbonne , transition écologique , accords commerciaux

THEMATIQUES

A PROPOS DES AUTEURS



Yves Bertoncini

Yves Bertoncini est consultant en Affaires européennes, enseignant à l'ESCP Business School et au Corps des Mines.

SUIVRE

POPULAIRES

24 Heures

7 Jours

PLUS LUS

PLUS PARTAGES

- 1** Le succès économique de la Pologne refroidit ses envies de joindre l'euro et voilà ce que ça nous révèle de l'état de la monnaie unique
- 2** Besoins d'énergie de l'IA : la France en marche vers un précipice pourtant évitable
- 3** Adieu veau, vache, cochon et taxation des superprofits : les majors du pétrole fuient la France
- 4** Pouvoir d'achat : la France ne s'appauvrit pas à cause des riches, mais parce qu'elle produit de moins en moins
- 5** Désarmement démographique : études à l'appui, le smartphone devient le meilleur des contraceptifs
- 6** Gels énergétiques : ce que les coureurs doivent savoir avant d'en ingurgiter
- 7** Darmanin à Alger : derrière la vraie-fausse réconciliation entre la France et l'Algérie, la longue liste des renoncements du gouvernement français

RECEVEZ NOTRE NEWSLETTER

Entrez votre email pour recevoir la newsletter

S'INSCRIRE

En cliquant sur s'inscrire, vous confirmez que vous acceptez nos [Termes et Conditions](#)

© 2026 Talmont Media SAS. tous droits réservés.

TOUSLESCONTACTS@ATLANTICO.FR

MIEUX NOUS CONNAITRE

[ATLANTICO C'EST QUI, C'EST QUOI ?](#) / [LE RESEAU D'ATLANTICO](#) / [CONTACT](#)

CATEGORIES

LEGAL

[DECRYPTAGES](#)

[CGV](#) [MENTIONS LEGALES](#)

[DOSSIERS](#)

[GESTION DE LA PUBLICITE](#) [GESTION DES COOKIES](#)

[RENDEZ-VOUS](#)

[POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE](#)

[VIDEOS](#)

[POLITIQUE D'ACCESSIBILITE](#)

[PODCASTS](#)

[POLITIQUE RELATIVE AUX COOKIES](#)

[BESTOF HEBDO](#)

[CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION](#)